

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 21 octobre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 23      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 15 octobre 2024 s'est réuni le Lundi 21 octobre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, PERALI Valérie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie.

**H.22**

**Soutien des élus et parlementaires de la Région Nouvelle Aquitaine au maintien  
des dotations budgétaires du centre régional de  
coordination des dépistages des cancers**

Alors que le nombre de cas de cancers a doublé en 20 ans (passant de 600 cancers détectés par jour lors du premier plan cancer en 2002 à près de 1200 cancers détectés en 2022), que sa prise en charge représente la première dépense de l'assurance maladie (21,6 Milliards d'euros) et que le nombre de cas détecté ne va cesser d'augmenter du fait du vieillissement de la population ; le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC-NA) se voit attribuer une dotation budgétaire diminuée de plus de 26% par rapport à son compte administratif 2023.

Cette décision amènera à un déficit budgétaire à la fin de l'année 2024 de plus de 2 millions d'euros.

En l'absence de l'intégralité de ses dotations de fonctionnement, c'est toute la mission de service public portée par le CRCDC-NA en faveur de la prévention et de la détection des

cancers qui est menacée, sur les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine, avec un double risque : risque de perte de chances pour les usagers néo-aquitains (par les conséquences sur les activités de prévention et dépistage des cancers) et risque social par les irrémédiables suppressions d'emplois que cela pourrait engager pour le centre régional.

Et pourtant en Nouvelle-Aquitaine le modèle déployé est très encourageant et place la région en tête des taux de participation au 1er semestre en France : entre le 1er janvier et le 1er septembre 2024, les taux de participation ont progressé de +14% pour le dépistage du cancer du sein et +50% pour le dépistage du cancer colorectal (vs la même période en 2023).

Les élus et parlementaires de la région Nouvelle Aquitaine rappellent que la prévention et le dépistage des cancers sont un enjeu sanitaire majeur mais aussi économique important pour notre pays.

Il permet de détecter à un stade précoce des cellules précancéreuses et cancéreuses offrant de meilleures chances de guérison dans près de 9 cas sur 10. Il permet également de diminuer l'incidence financière de la prise en charge de cancers détectés, préservant ainsi la soutenabilité économique du système de santé en recourant à des soins moins lourds et moins onéreux.

Au moment même où Madame la ministre de la Santé a pris ses fonctions en soulignant le 23 septembre que : « La santé publique doit être développée de façon majeure, nous ne sommes pas malheureusement un pays de prévention [...], nous devons le devenir » ; et que les discussions s'engageront autour de la nouvelle Loi de financement organique de la sécurité sociale, les parlementaires de la région Nouvelle Aquitaine appellent à un engagement budgétaire clair de l'État en soutien à la prévention et aux dépistages des cancers.

Avec les élus et parlementaires de la région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Municipal de la ville de Marmande en appelle à Madame la ministre de la Santé afin que les dotations de fonctionnement allouées au CRCDC-NA soient à présent garanties et appliquées comme cela avait été annoncé mais non suivi d'effet.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Adopte** cette motion

**Autorise** Monsieur Le MAIRE à signer tous les documents afférents à ce dossier

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31  
Contre : 00 Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 21 octobre 2024

La secrétaire de séance  
Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24/10/2024  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24/10/2024.

La Secrétaire de séance  
Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

